

DÉCRET N° 2017 – 585 du 13 décembre 2017

portant nomination de Monsieur **Sylvain ADOKPO MIGAN** en qualité de Directeur général de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2016-499 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Général de la Présidence de la République ;
- vu** le décret n° 2017-039 du 25 janvier 2017 constatant approbation de la création de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural ;
- vu** le procès-verbal du Conseil d'administration de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural du 03 août 2017 ;
- sur** proposition du Président de la République,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 août 2017,

D É C R È T E :

Article premier

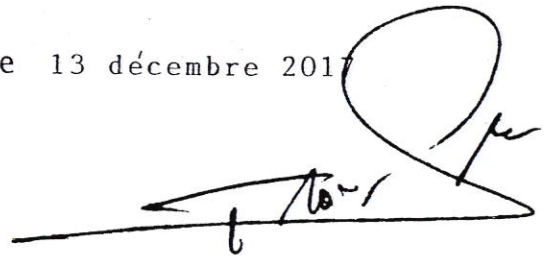
Monsieur Sylvain ADOKPO MIGAN est nommé Directeur général de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural.

Article 2

Le présent décret prend effet pour compter du 04 août 2017 et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 13 décembre 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



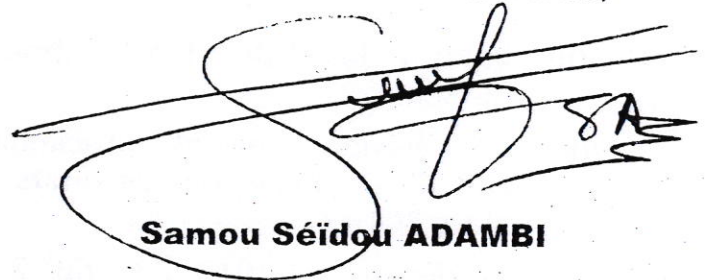
Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Marie Odile ATTANASSO
Ministre intérimaire

Le Ministre de l'Eau et des Mines,



Samou Séidou ADAMBI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; 2 ; MEF : 2 ; MEM : 2 ; AUTRES MINISTERES : 20 ; SGG : 4 ;
INTERESSE : 1 ; JORB : 1.